

**Projet de déclaration du Sénégal
Lors de l'Examen Périodique Universel de la Thaïlande**

11 Mai 2016 à 9 heures

Monsieur le Président,

Le Sénégal souhaite une chaleureuse bienvenue à la délégation thaïlandaise conduite par Monsieur/ Mme et la félicite pour la qualité de son rapport.

Nous saluons la décision du Gouvernement thaïlandais de soumettre volontairement au Conseil des droits de l'homme un rapport à mi-parcours pour dresser un bilan des progrès accomplis depuis son dernier passage à l'EPU en 2011 ainsi que les autres initiatives prises dans le sens d'améliorer le cadre général des droits de l'homme.

Ma délégation se félicite, à cet égard, de l'adoption en novembre 2014, du troisième Plan national pour les droits de l'homme (2014-2018) qui vise à promouvoir une société respectueuse des droits et des libertés de ses citoyens ainsi que des lois votées pour mieux lutter contre la traite des personnes et protéger davantage des groupes vulnérables.

Ainsi, tout en reconnaissant les efforts fournis par le Gouvernement thaïlandais, le Sénégal lui adresse les recommandations suivantes :

- Mettre en œuvre, le troisième Plan national pour les droits de l'homme (2014-2018)
- Améliorer le fonctionnement de la Commission nationale des droits de l'homme de manière à ce qu'il retrouve son statut A.

Pour conclure, **Monsieur le Président**, ma délégation exprime ses vœux de succès à la Thaïlande dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations acceptées.

Je vous remercie de votre attention.